



Département de la santé, des affaires sociales et de la culture  
Service de la consommation et affaires vétérinaires

Departement für Gesundheit, Soziales und Kultur  
Dienststelle für Verbraucherschutz und Veterinärwesen

**CANTON DU VALAIS  
KANTON WALLIS**

***Règlement cantonal relatif au contrôle sanitaire  
et de sécurité des installations de bains publiques  
du 20 décembre 2000***

***avec modification selon OPBD du 16 décembre 2016  
Ordonnance du DFI sur l'eau potable et l'eau des installations de baignade  
et de douche accessibles au public***

**« Formulaire pour le contrôle de la sécurité »**

**FORMULAIRE POUR LE CONTRÔLE DE LA SECURITE****0. Préambule****1. Formulaire pour le contrôle de la sécurité**

Les articles premiers, alinéa 3

***Les locaux ainsi que les installations doivent être conçus de manière à assurer une exploitation technique et hygiénique parfaite de même que la sécurité des utilisateurs.***

et 8, alinéa 2 du règlement cantonal relatif au contrôle sanitaire et de sécurité des installations de bains publics du 20 décembre 2000. Ce règlement demande, en outre, un rapport d'ingénieur attestant de

***...la sécurité des structures, des circulations et des équipements, ainsi que du mode d'exploitation et proposant, si nécessaire, les mesures à prendre.***

Ce formulaire donne les indications permettant à l'autorité de contrôle, à savoir le Laboratoire cantonal, de demander des compléments ciblés, en particulier pour les installations de bains publics à forte fréquentation.

**2. Bases légales, normes, recommandations et réglementations**

Selon l'article 5 du règlement précité, les normes de la Société suisse des ingénieurs et architectes (SIA), en particulier les normes de structures sont applicables.

- SWISSCODE 260 et ss
- SIA 358 : Garde-corps, éd. 1978,
- SIA 385/9 : Eau et installations de régénération de l'eau dans les piscines publiques, éd. 2011.
- SIA 462 : Sécurité des structures et des installations, éd. 1998.

Les directives et recommandations contenues dans les documents énoncés ci-après doivent également être prises en compte :

- La loi cantonale du 18 novembre 1977 sur la protection contre l'incendie et les éléments naturels et ses modifications.
- Les recommandations du BPA (R 9805) intitulées : Piscines couvertes et de plein air - Recommandations de sécurité pour les projets, la construction et l'exploitation, qui donnent les bases et règlements applicables au paragraphe 4.
- Le FINA Handbook 1998-2000, éd. 1998, de la Fédération Internationale de Natation Amateur.
- L'ordonnance no 814.012 sur la protection contre les accidents majeurs (OPAM), du 27 février 1991.
- La loi cantonale sur les constructions, en particulier les articles 27 et 52, du 8 février 1996.
- Recommandations de l'Association Suisse des Invalides (Normes NS 521'500, éd. 1990), « Construction adaptée aux personnes handicapées ».
- Les recommandations du document R 9811 du BPA, « Revêtements et sols antidérapants ».
- Documentation SIA - D 002 : Protection contre les accidents dans les bâtiments
- Les recommandations du BPA R 9202 « Places de jeux pour les enfants ». et Fb 9813 « Matériaux antichocs ».

Il sera également tenu compte des autres lois, normes, directives, recommandations et réglementations spécifiques en vigueur pour les domaines particuliers.

**FORMULAIRE POUR LE CONTRÔLE DE LA SECURITE***Exploitant***1. Informations générales****1.1. Nom de la piscine**

\_\_\_\_\_

**1.2. Adresse**

Rue/No \_\_\_\_\_

/

NPA/Localité \_\_\_\_\_

/

**1.3. Type de piscine****F** \_\_\_\_\_

Couverte

(cocher la case qui convient)

Découverte

**1.4. Fréquentation**

	Période d'ouverture (en mois)	Nombre total d'entrées annuelles
<b>Années</b>		
20____		
20____		
20____		
(1) Somme		
(2) Moyenne	(2a)	(2b)

(3) Fréquentation mensuelle moyenne = F

$$F = \frac{\text{(2b)}}{\text{(2a)}} = \boxed{\hspace{2cm}}$$

**Arrondir aux dizaines**

**FORMULAIRE POUR LE CONTRÔLE DE LA SECURITE****Chargé de sécurité (Commune)****2. Sécurité des circulations et incendie****2.1. Evacuation des personnes (sorties de secours)**

2.1.1. La piscine est-elle en conformité avec les exigences relatives aux évacuations d'urgence demandées par l'autorité de surveillance ? (4)

Oui  (cocher ce qui convient)

Non

**2.2. Accès et organisation des secours**

2.2.1. La piscine possède-t-elle des places disponibles en tout temps pour l'accès des véhicules d'urgence (pompiers, ambulances) ?

Oui  (cocher ce qui convient)

Non

2.2.2. Ces places sont-elles indiquées avec des moyens visuels ad hoc (croix au sol peintes, panneaux,...) ?

Oui  (cocher ce qui convient)

Non

**2.3. Incendie**

2.3.1. La piscine respecte-t-elle la réglementation sur la protection incendie ? (4)

Oui  (cocher ce qui convient)

Non

2.3.2. Quelle est l'autorité de surveillance compétente ?

---

2.3.3. Date de la dernière inspection

---

**FORMULAIRE POUR LE CONTRÔLE DE LA SECURITE***Exploitant***3. Installations de loisirs****3.1. Plongeoirs**

3.1.1. Les plongeoirs et les garde-corps sont-ils conformes à la réglementation en vigueur ?

Oui  (cocher ce qui convient)

Non

**3.2. Toboggans**

3.2.1. La piscine possède-t-elle des toboggans ?

Oui  (cocher ce qui convient)

Non

3.2.2. Si oui, quelle est la société qui contrôle la sécurité de ces installations ?

---

3.2.3. Date de la dernière inspection

---

**3.3. Aires de jeux et installations sportives**

3.3.1. La piscine possède-t-elle une aire de jeu ou d'autres installations sportives ?

Oui  (cocher ce qui convient)

Non

3.3.2. Si oui, respectent-elles les normes et recommandations en vigueur ?

Oui  (cocher ce qui convient)

Non

**FORMULAIRE POUR LE CONTRÔLE DE LA SECURITE***Entreprise spécialisée***4. Equipements****4.1. Système de désinfection**

4.1.1. Quel est le système de désinfection de l'eau de l'eau ?

---

---

4.1.2. Quelle est la société qui contrôle la sécurité de cet équipement ?

---

4.1.3. Date de la dernière inspection

---

4.1.4. Système compatible avec l'ordonnance du DFI sur l'eau potable et l'eau des installations de baignade et de douche accessibles au public (OPBD) du 16 décembre 2016

Oui  (cocher ce qui convient)Non 

Si non justification:

---

---

---

**4.2. Autres installations techniques**

4.2.1. Quelle est la société qui contrôle les autres installations techniques ?

---

4.2.2. Date de la dernière inspection

---

4.2.3. Installation conforme à la norme SIA 385/9 : 2011

*(régénération, désinfection, système hydraulique, construction, matériaux, exploitation, ...)*Oui  (cocher ce qui convient)Non 

Si non justification:

---

---

---

**5. Structures****5.1. Vestiaires**

## 5.1.1. Structure porteuse des vestiaires

Les éléments de la structure porteuse des vestiaires garantissent-ils la sécurité structurale ?

Oui  (cocher ce qui convient)

Non

## 5.1.2. Des fissures importantes ont-elles été constatées ?

Oui  (cocher ce qui convient)

Non

## 5.1.3. Si oui, veuillez préciser dans un rapport annexé.

**5.2. Bassins**

## 5.2.1. Enveloppes des bassins

Les éléments de l'enveloppe du bassin garantissent-ils la sécurité structurale ?

Oui  (cocher ce qui convient)

Non

## 5.2.2. Des fissures importantes ou des ouvertures d'eau ont-elles été constatées ?

Oui  (cocher ce qui convient)

Non

## 5.2.3. Si oui, veuillez préciser dans un rapport annexé.

**5.3. Structure porteuse**

## 5.3.1. Eléments porteurs

Les éléments porteurs présentent-ils toutes les garanties de sécurité structurale ?

Oui  (cocher ce qui convient)

Non

**FORMULAIRE POUR LE CONTRÔLE DE LA SECURITE***ingénieur / architecte*

5.3.2. Des mesures de la qualité des matériaux en place ont-elles été effectuées ou sont-elles planifiées ?  
(5)

Oui  (cocher ce qui convient)

Non

Années des mesures faites ou planifiées \_\_\_\_\_

5.3.3. Des dégradations importantes ont-elles été constatées ?

Oui  (cocher ce qui convient)

Non

5.3.4. Si oui, veuillez préciser dans un rapport annexé.

5.3.5. Considérations sismiques

Zone sismique SIA 261 \_\_\_\_\_

Sol de fondation SIA 261 \_\_\_\_\_

Année de construction \_\_\_\_\_

**5.4. Eléments non porteurs**

5.4.1. Eléments non porteurs

Les éléments non porteurs présentent-ils toutes les garanties de sécurité structurale ?

Oui  (cocher ce qui convient)

Non

5.4.2. Si non, précisez dans un rapport annexé.



**FORMULAIRE POUR LE CONTRÔLE DE LA SECURITE****DSSC - SPT****6. Produits chimiques** *(seulement pour les nouvelles installations)*

6.1. Quantité

6.2. Locaux de stockage

6.3. Matériel de protection

6.4. Remarques

*Exploitant***7. Formation et protection des travailleurs****7.1. Détenteur du permis biocide**

*Nom*                      *Prénom*                      *entreprise*  
\_\_\_\_\_

**7.2. Délégation de la responsabilité (permis biocide) à**

*Nom*                      *Prénom*                      *entreprise*  
\_\_\_\_\_

**7.3. Formation du personnel technique**

**Exploitant****8. Concept de surveillance et premiers secours****8.1. Surveillance**

8.1.1. La piscine est-elle surveillée en permanence ?

Oui  (cocher ce qui convient)Non 

8.1.2. Nom de / des personnes en charge de la sécurité des baigneurs

---

---

---

---

Veuillez joindre les copies des diplômes des personnes en charge de la sécurité des baigneurs

8.2. La piscine a-t-elle un local de premiers secours équipé ?

Oui  (cocher ce qui convient)Non **9. Remarques**

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

**FORMULAIRE POUR LE CONTRÔLE DE LA SECURITE****10. Personnes/autorités/entreprises responsables**

<b>L'exploitant de la piscine</b>  <b>Exploitant</b>	Nom du responsable de la sécurité	_____
	Date/Timbre/signature	_____
<b>Entreprise de contrôle des équipements</b>  <b>Entreprise spécialisée</b>	Nom de l'entreprise	_____
	Date/Timbre/signature	_____
<b>Autorité de contrôle incendie</b>  <b>Chargé de sécurité (Commune)</b>	Autorité	_____
	Nom de la personne en charge du dossier	_____
<b>Auteur du rapport sur la structure</b>  <b>Ingénieur / architecte</b>	Date/Timbre/signature	_____
	Nom de l'entreprise/bureau	_____
	Nom de l'auteur	_____
	Formation	_____
<b>Autorité de contrôle produits chimiques</b>  <b>Service spécialisé</b>	Date/Timbre/signature	_____
	Autorité	_____
	Nom de la personne en charge du dossier	_____
	Date/Timbre/signature	_____

**FORMULAIRE POUR LE CONTRÔLE DE LA SECURITE****11. Explications**

- (1) Somme des mois où la piscine a été ouverte et des entrées lors des trois dernières années d'exploitation.
- (2) Valeur moyenne annuelle, c'est-à-dire (1) / 3.
- (3) Fréquentation mensuelle moyenne sur les trois dernières années d'exploitation pendant les périodes d'ouverture, c'est-à-dire  $F = (2b) / (2a)$ .
- (4) L'autorité compétente est généralement le service communal du feu, aux vues de la loi cantonale du 18 novembre 1977 sur la protection contre l'incendie et les éléments naturels et ses modifications.
- (5) On pense ici en particulier à des mesures non destructives sur l'état de la carbonatation des fers d'armature et les attaques de chlore.

**12. Documents annexes**

- Rapport sur les dégradations
  - Dans les vestiaires
  - Sur les bassins
  - Sur la structure porteuse
  - Des éléments non porteurs
  
- Copie des certificats :
  - détenteur du permis biocide (Obligatoire)
  - personnes en charge de la sécurité (Obligatoire)